

Dossier d'inscription au Local Jeunes

2025/2026

Individu :

Nom :

Prénom :

Sexe: F M Date de naissance/...../.....

Lieu de naissance :

Ecole/collège/lycée : Classe :

N°portable du jeune :

Parent 1	Parent 2
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Mail : _____	Mail : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom	Prénom	Téléphone

Autorisations :

quotient CAF n°allocataire (pour consultation):.....	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	intervention / urgences médicales	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
--	------------------------------	------------------------------	--------------------------------------	------------------------------	------------------------------

Nom, prénom :

Dossier médical :

Maladies :	<input type="checkbox"/> angine	<input type="checkbox"/> rougeole	<input type="checkbox"/> coqueluche	<input type="checkbox"/> rhumatisme	<input type="checkbox"/> oreillons
	<input type="checkbox"/> otite	<input type="checkbox"/> rubéole	<input type="checkbox"/> scarlatine	<input type="checkbox"/> varicelle	

Allergies : alimentaire asthme médicamenteuses

Mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil individualisé) :

oui non

Vaccins :	Vaccin contre la diphtérie, le tétonos, la poliomyélite, la coqueluche	Date du dernier rappel

Traitement médical :

difficultés de santé :

Recommandations utiles des parents :

Facturation :

Le Local Jeunes est gratuit après l'inscription de 5 euros pris en charge par le CCAS. Une participation financière est demandée pour les sorties et séjours. La facture globale sera envoyée tous les mois.

Le paiement des factures peut se faire soit par prélèvement (compléter le mandat SEPA joint et fournir un RIB) ou par espèce et chèque en mairie auprès du régisseur.

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) Mme, M.

- autorise mon enfant à participer aux activités et/ou séjours qui seront organisés par le Local Jeunes.
- atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Local Jeunes et s'engage à le respecter.
- atteste avoir pris connaissance de la manière dont sont collectées les données personnelles par la Mairie de Cormelles le Royal (information RGPD en annexe 1) et y consent.

Cormelles le Royal, le

Signature :

Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD)

La ville de Cormelles le Royal, en sa qualité de responsable de traitement, et dans le cadre de sa mission d'intérêt général, collecte et traite informatiquement vos données personnelles à seules fins de procéder à l'inscription scolaire de l'enfant à l'école, ainsi qu'à la cantine, à la garderie et/ou l'inscription à l'Accueil de loisirs. Les données recueillies auprès de vous sont pertinentes et nécessaires à la gestion et au suivi des différentes inscriptions, aux opérations comptables et de facturation relatives aux services proposés, à l'organisation desdits services, à la surveillance et prise en charge des enfants ainsi que pour échanger avec les représentants légaux en cas de besoin.

Les données sont traitées de manière sécurisée et en aucun cas transmises à des tiers non autorisés, pour des finalités déterminées et légitimes ci-dessus mentionnées. Elles sont destinées aux personnels du service des affaires scolaires de la Ville de Cormelles le Royal soumis à un devoir de discrétion, au personnel des structures jeunesse, au personnel communal des écoles, aux tiers autorisés tels que la CAF, la PMI, l'Education nationale, le SDJES14 et aux sous-traitants de la ville (éditeurs logiciels, informaticiens...) répondant aux critères de conformité RGPD. La non-transmission d'informations dites obligatoires empêche l'accès aux services proposés par la Ville. Certaines données demandent votre consentement que vous pouvez retirer.

Les données sont conservées conformément aux délais de prescription légaux.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

Pour toute question relative à l'application du RGPD, vous pouvez contacter par courrier le service des affaires scolaires de la Mairie de Cormelles le Royal à l'adresse suivante : 20, rue de l'Eglise - 14123 CORMELLES LE ROYAL ou son délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée par nos services, il vous est possible de former une réclamation auprès de la CNIL via son site internet www.cnil.fr.



Droits et devoirs de chacun au sein du Local Jeunes de Cormelles Le Royal

L'accès au Local Jeunes est principalement réservé aux jeunes Cormellois âgés de 11 à 17 ans révolus. Peuvent également être admis, si cela est possible dans le cadre des activités proposées, à moyens constants et à tarif plein, les non Cormellois :

- **ayant fréquenté l'accueil de loisirs pendant 2 ans dans le cadre du projet passerelle**
ou
- **amis d'un adhérent**

Droits de chacun :

- *Accès au Local et donc à tous ses projets sans aucune discrimination*
- *L'équipe éducative s'engage à respecter et écouter chaque jeune*
- *Droit à l'expression pour chaque adhérent du Local Jeunes*
- *Les activités et projets seront mis en place par les jeunes en priorité avec s'ils le désirent le soutien de l'équipe éducative*
- *Les jeunes et les parents peuvent rencontrer quand ils le désirent l'équipe éducative (sur les temps d'ouverture du Local Jeunes)*
- *Tout le matériel au sein du Local Jeunes est à disposition des adhérents*

Devoirs de chacun :

Vie quotidienne au Local Jeunes :

- *Respecter chaque adhérent quel que soit son âge, son sexe, son origine, respecter l'équipe éducative, le personnel de Mairie, les élus, les intervenants extérieurs et les parents qui viennent au Local Jeunes*
- *Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture*
- *Ranger le Local après chaque activité et avant chaque fermeture*
- *L'alcool et le tabac sont interdits au sein du Local*
- *Ne pas gêner autrui avec la musique trop forte*
- *Ne pas accéder au jardin et au gymnase sans une demande préalable faite par l'équipe éducative auprès de la Mairie*

Devant le Local Jeunes :

- *Mettre les scooters et vélos à l'endroit prévu à cet effet*
- *Jeter les cigarettes dans le bac prévu à cet effet*
- *Respecter l'environnement du Local Jeunes et donc des riverains*

Les projets et activités du Local Jeunes :

- *Respecter les consignes données par les animateurs*
- *Pour les projets, activités, sorties, il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de l'équipe éducative, car aucune inscription ne sera prise en compte une fois passée la date prévue par l'équipe éducative*

Matériel et Locaux :

- *Respecter les locaux et le matériel mis à disposition des adhérents du Local Jeunes, ainsi que le matériel apporté par les jeunes lors d'une activité*
- *Signaler à l'équipe éducative tout matériel ou jeu détérioré ainsi que tout problème tel qu'une ampoule grillée, ...*

Gymnases de l'Orée du Bois et de la Halle des Sports :

- Etre adhérent du Local Jeunes pour y avoir accès
- Avoir une paire de chaussures propres
- Etre toujours accompagné par l'un des membres de l'équipe éducative

Responsabilité :

- L'équipe éducative décline toute responsabilité lorsque le jeune n'est plus dans l'enceinte du Local

Tout abus et non respect des droits et devoirs de chacun engendrera un courrier à la famille, et une information à la Mairie. L'équipe éducative et la Mairie prendront les décisions adéquates (exclusion du Local, la durée dépendra du manquement).

Ce règlement a été rédigé par les Jeunes, l'équipe éducative du Local Jeunes et la Mairie de Cormelles le Royal.

Je m'engage à respecter les conditions d'accueil et de fonctionnement et à être en accord avec l'équipe éducative.

Signature du Jeune	Signature du responsable légal	Signature des responsables du Local Jeunes	Cachet de la Mairie
			Mairie de Cormelles le Royal 20 rue de l'Eglise 14123 CORMELLES LE ROYAL



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) (prénom, nom).....
Domicilié à.....

Autorise N'autorise pas

l'exploitation et la publication d'une ou plusieurs photographies et ou supports audiovisuels, à titre gracieux, me représentant sur les supports ci-dessous mentionnés (cases à cocher) :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - Affichage sur place (murs de l'accueil de loisirs, de l'école) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Journal municipal, plaquettes et flyers de la Ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Réseaux sociaux de la Ville, site internet de la Ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Projection publique, expositions municipales | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Presse locale | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Cette autorisation est valable à compter de sa signature, pour le monde entier.

En vertu des articles 226-1 à 226-8 du Code civil, la Ville de Cormelles le Royal s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de la personne concernée, à transférer lesdites images à un tiers sans le consentement de la personne.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français. Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au Droit à l'image et au respect de la vie privée (RGPD).

La présente autorisation est personnelle, inaccessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés ci-dessus.

Fait à : Le :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)s :

Protection des données personnelles – RGPD

Conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données (RGPD (UE) 2016/679, les données (image et voix) sont recueillies sur la base légale de votre consentement qui peut être retiré à tout moment, les données sont conservées de manière sécurisée et destinées exclusivement à la Mairie de Cormelles le Royal, responsable de traitement et soucieuse de la Protection des données à caractère personnel. Pour toutes questions s'agissant de vos données, il vous est possible de contacter son DPO sur la boîte mail suivante : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr.